FRANCE BOIS FORÊT
INTERPROFESSION NATIONALE

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

INDICATEUR

2018

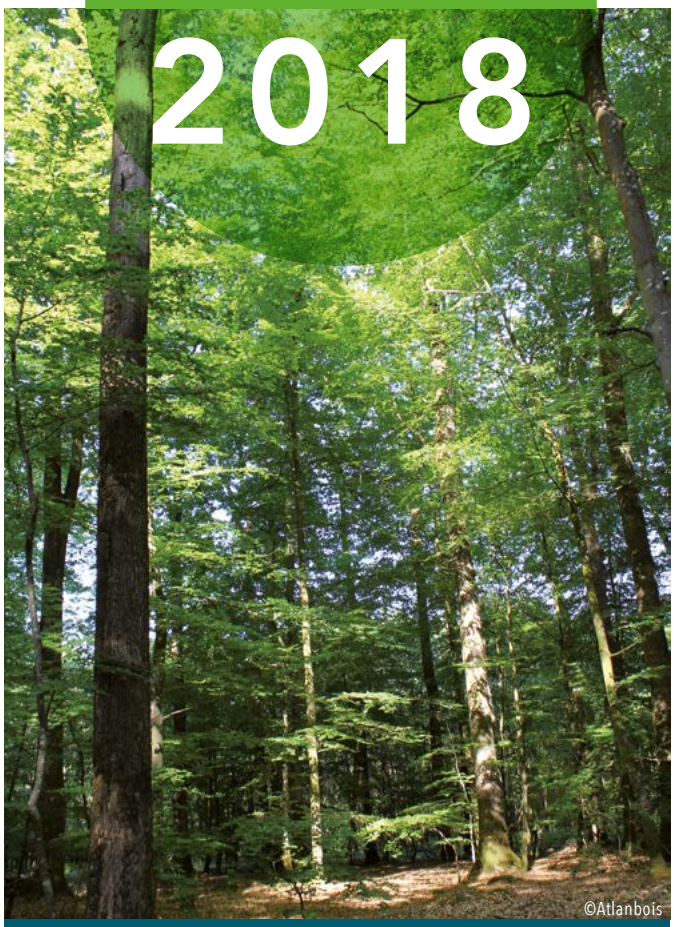

HISTORIQUE
2004 - 2017

COURBES
PRIX

ECART/ MOY.
NATIONALE

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

Société Forestière
Faire de la nature une valeur sûre

ASFFOR
SOCIETES ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS

EXPERTS FORESTIERS DE FRANCE

Avec le soutien de
FRANCE BOIS FORÊT INTERPROFESSION NATIONALE

NOTES

TABLE DES MATIÈRES

- **INTRODUCTION** ..... p. 4

- **SYNTHÈSE** ..... p. 5

- **LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE** ..... p. 6

  Les usages et les destinations du bois

- **L'INDICATEUR 2018 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED**

  I. Les indices agrégés du prix des bois ..... p. 8
  - a. Indice général
  - b. Toutes essences résineuses
  - c. Bois d'industrie et bois énergie feuillus

  II. Les indices par essence ..... p. 10
  - a. Chêne
  - b. Hêtre
  - c. Douglas
  - d. Epicea commun
  - e. Epicea de Sitka
  - f. Pin maritime
  - g. Pin laricio
  - h. Pin sylvestre
  - i. Peuplier

- **ANNEXE 1** ..... p. 19
  - a. Origine des données : la base EFF
  - b. Mode de calcul des prix

- **ANNEXE 2** ..... P. 20
  - a. L'interprofession nationale France Bois Forêt
  - b. L'ASFFOR
  - c. Les Experts Forestiers de France
  - d. La Société Forestière de la Caisse des Dépôts

INTRODUCTION

L'interprofession nationale France Bois Forêt réunit les organisations professionnelles de la filière Forêt-Bois allant de la sylviculture et la production forestière - propriétaires publics et privés, gestionnaires publics et privés, pépiniéristes, grainiers et reboiseurs - à l'exploitation forestière et la transformation du bois – entrepreneurs de travaux, professionnels de la transformation (scierie, rabotage, parquet et emballages en bois - caisses, palettes et emballages légers) et du commerce du bois.

Depuis 2009, France Bois Forêt a mis en place un observatoire économique. Il a notamment pour objet de concevoir et réaliser des indicateurs, clairs et lisibles, afin de permettre à chaque acteur de la filière de comprendre les marchés et leurs évolutions, d'anticiper les tendances et d'agir en conséquence.

Dans ce contexte, l'ASFFOR - Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers - les Experts Forestiers de France (EFF)* - et la Société Forestière de la Caisse des Dépôts se sont rapprochés pour créer et produire l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée avec un indice général et des indices représentatifs des principales essences et produits commercialisés. Outre les résultats de l'année considérée, ces indices mettent en perspective les évolutions constatées depuis ces treize dernières années.

Les données de base de l'indicateur sont issues des ventes groupées de bois sur pied réalisées par Experts Forestiers de France. Ces ventes se déroulent sur tout le territoire, dans des conditions transparentes de marché avec une confrontation organisée entre l'offre et la demande, un même cahier des charges et des modalités de cubage identiques.

Publié pour la première fois en 2013, l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée présente cette année, pour sa cinquième parution, les résultats de l'année 2017.

Cet indicateur intéresse un large public : les investisseurs en forêt aussi bien particuliers qu'institutionnels, les gestionnaires, les professionnels de l'amont et de l'aval de la filière et plus largement tout public concerné par la forêt et le bois, désireux d'en connaître davantage sur son économie.

Un tel indicateur a également pour objectif de constituer une référence annuelle afin de mieux comprendre les mécanismes d'évolution des cours et d'aider à mesurer la performance de l'investissement forestier. Il permettra aussi de situer le résultat de telle vente particulière dans le marché en prenant, bien entendu, toutes les mesures de correction qui s'imposent pour comparer des lots de bois entre eux. Enfin, il accompagnera les gestionnaires et propriétaires de forêt dans leurs prises de décision quant aux orientations de gestion de leur patrimoine.

Grâce à l'apport déterminant de France Bois Forêt, cet indicateur devrait s'enrichir dans les années à venir : les trois partenaires ont convenu d'étudier les conditions de la convergence de leurs résultats avec les données économiques et statistiques provenant des ventes groupées de bois sur pied des deux autres gestionnaires de la forêt française, l'ONF, Office National des Forêts et l'UCFF, Union des Coopératives Forestières Françaises - en vue de la production d'un indice composite couvrant l'ensemble des ventes de bois sur pied de la forêt, publique et privée.

L'Indicateur des ventes de bois est produit par la Société Forestière en partenariat avec l'ASFFOR et Experts Forestiers de France* dans le cadre de l'Observatoire économique de l'interprofession nationale.

*anciennement CNIEFEB

SYNTHÈSE

Les experts forestiers, membres d'Experts Forestiers de France - EFF - organisent chaque année des ventes groupées de bois sur pied sur l'ensemble du territoire métropolitain pour le compte de leurs clients privés ou institutionnels.

En 2017, à côté d'autres modes de vente (gré à gré et contrats notamment), ils ont mobilisé et mis sur le marché lors de ces ventes groupées plus de **1,9 million de m³** comme l'année précédente, avec des volumes plus importants de bois d'œuvre.

Cette confrontation entre l'offre et la demande permet d'établir en 2017 plusieurs constats :

- Le marché s'est avéré demandeur, car plus de **85 % des volumes** offerts ont trouvé acquéreur ;
- **L'indice général du prix de vente des bois sur pied en forêt privée progresse de 6 % en 2017**, et confirme l'orientation des dernières années pour se rapprocher de son maximum de 2007 ;
- Ce prix est de **61 €/m³ en 2017** contre 58 €/m³ l'année précédente.

La progression globale de l'indice en 2017 masque cependant des **évolutions parfois contrastées** :

- **Hausse des feuillus**, avec la nouvelle forte progression des prix du chêne dont la demande s'est accrue, alors que le hêtre stagne ;
- **Reprise des résineux**, tirés par le marché du douglas et du pin maritime, les autres essences étant plutôt stables, sauf le pin sylvestre en baisse ;
- **Nouvelle baisse des bois d'industrie et d'énergie feuillus**, malgré une certaine reprise des besoins de produits finis.

Rappel

La progression de l'indice général ainsi que l'importance des volumes offerts en chêne, douglas, epicea et pin maritime confirment une réelle reprise de l'activité en 2017, en particulier dans le bâtiment ; toutefois pour les bois d'industrie et d'énergie feuillus, la reprise tarde encore.

Méthodologie

A noter que depuis cette année, les résultats sont donnés corrigés des écarts régionaux, lesquels sont présentés dans des cartes, comme il est précisé en annexe 1.

Les usages et les destinations du bois

La formation du prix des différents bois produits en forêt dépend très largement de leurs usages et de leurs destinations. Le contexte économique et ses évolutions prévisibles à court terme deviennent alors un élément de compréhension de la formation des cours et de la demande.

Le tableau ci-dessous rappelle le schéma d'ensemble de la filière Forêt-Bois française : l'amont forestier, la récolte, la première puis la deuxième transformation avec les différents usages du bois.

Schéma d'ensemble de la filière Forêt-Bois

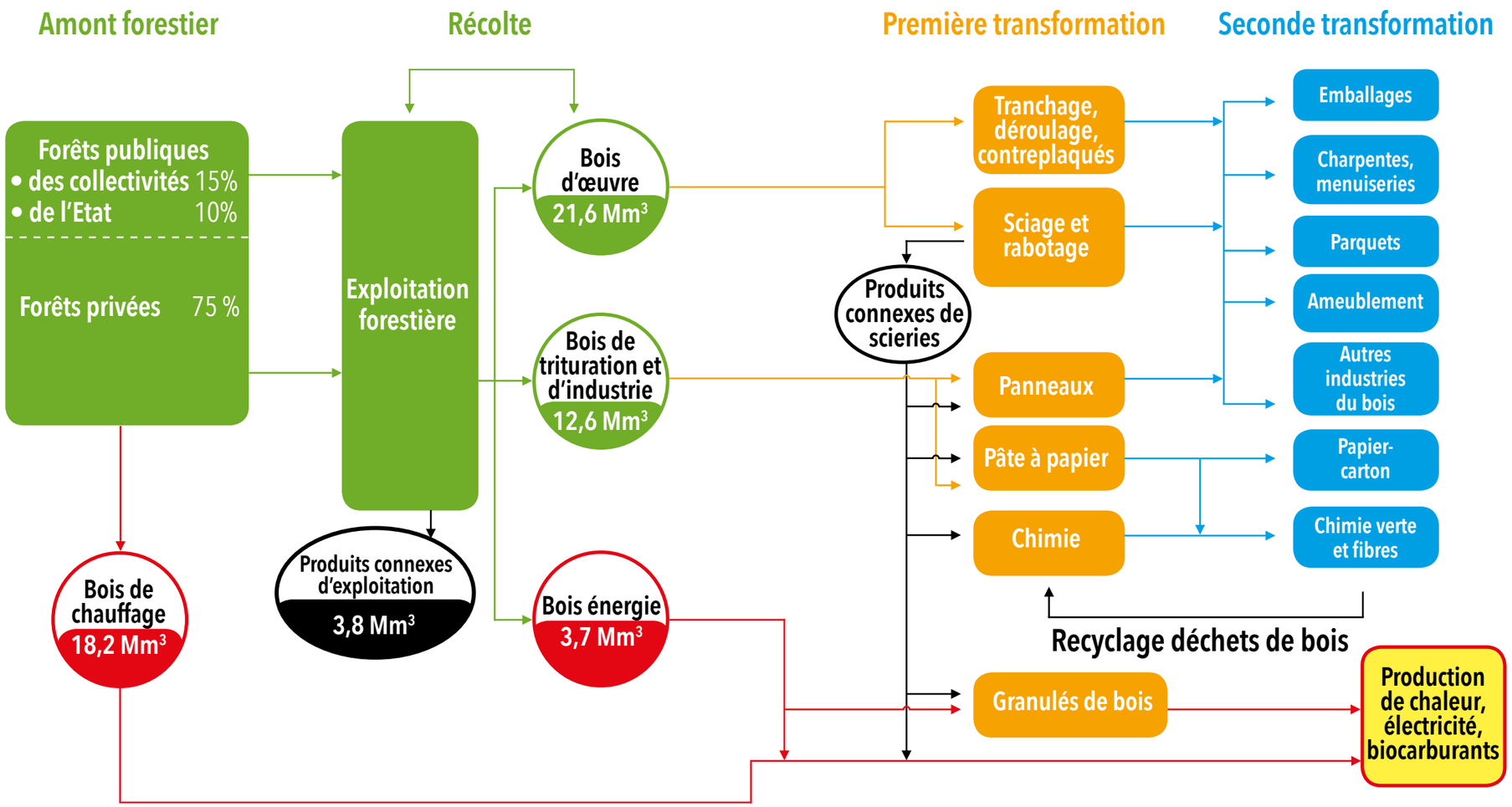

Au vu des bois récoltés qui passent dans le circuit de la première transformation, hors les bois destinés à l'export et à l'énergie[1], leur part en volume dans la deuxième transformation est la suivante[2] :

- Les emballages - caisses, palettes et emballages légers : **18 %**
- La construction - charpentes, menuiseries, parquets : **50 % (70 % du bois d'œuvre)**
- L'ameublement : **7 %**
- Les autres industries du bois : **1 %**
- Les papiers et cartons : **24 %**
- La chimie verte et les fibres : **volumes encore peu significatifs.**

Données : en Mm³ : répartition de la récolte annuelle moyenne de bois de 59,9 Mm³ de bois rond en 2005-2011, établie par Agreste-SSP
en % : répartition des surfaces forestières françaises selon leur propriétaire

NEGOCE - DISTRIBUTION
La mise sur le marché des produits bois passe par le canal du négoce et de la distribution.

1 *Les bois dont l'utilisation finale est l'énergie sont constitués des bois récoltés en forêt mais aussi des produits connexes de scieries.*
2 *Informations établies à dire d'expert - FCBA - dans l'attente des publications de la Veille économique mutualisée - VEM - mise en place par les organisations interprofessionnelles de la filière Forêt-Bois et les ministères en charge de la forêt et du bois - agriculture, environnement, logement, industrie.*

a. Indice général

L'indice général affiche une nouvelle hausse en 2017, dans le prolongement des 4 dernières années. Ce résultat est nettement influencé par trois essences, le douglas, le chêne et le pin maritime qui représentent respectivement 25 %, 15 % et 11 % des volumes étudiés et pour lesquels le marché est actif.

La reprise économique mondiale mais également française constatée en 2017 a profité à tous les secteurs et en particulier celui du bois : consommation, construction, emballage…

Le prix moyen atteint 61 €/m³ en 2017 contre 58 €/m³ l'an passé et progresse de 6 %.

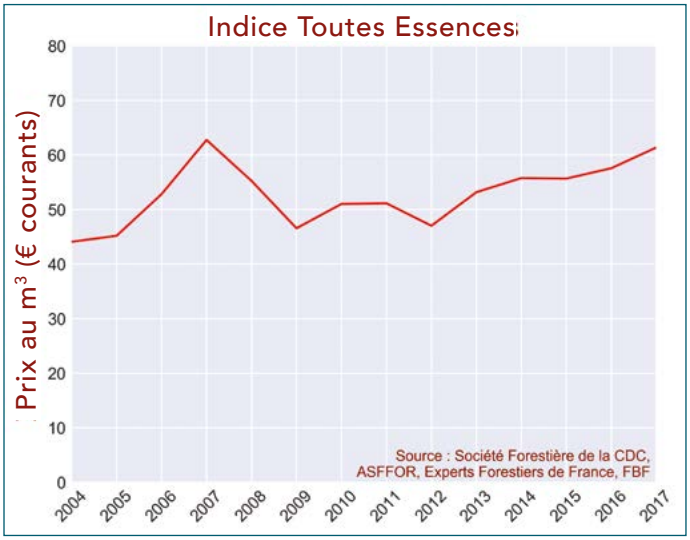

b. Toutes essences résineuses

L'indice « Toutes essences résineuses » est **en hausse de 4% à 44 €/m³** après la stabilité enregistrée en 2016 (42 €/m³) et retrouve son niveau le plus élevé depuis 15 ans.

Cette hausse s'explique par celle constatée sur le douglas et le pin maritime, qui représentent 50 % des volumes de résineux étudiés, et par la stabilité de la plupart des autres essences résineuses. Seul le pin sylvestre enregistre une baisse notable, mais son poids est faible dans l'indice.

Les prix des résineux restent directement corrélés au secteur de la construction qui a présenté une reprise nette en 2017 comme le montrent les hausses conséquentes des mises en chantier de logements neufs et des permis de construire.

La forte disparité régionale se confirme, comme le montrent les cartes présentées par essence cette année. Le nord de la France reste plus dynamique en la matière que le sud, exception faite du sud-ouest pour le pin maritime.

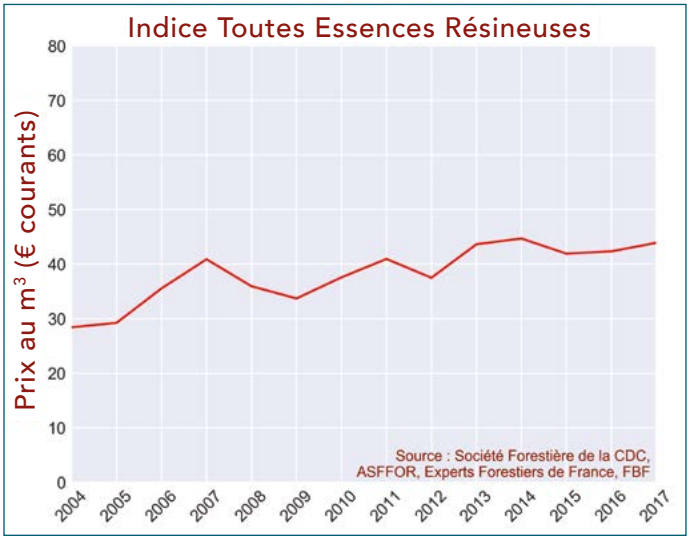

c. Bois d'industrie et d'énergie feuillus

Troisième année de baisse consécutive pour cette catégorie de bois soit -8 % par rapport à 2016.

Le prix moyen tombe à 12 €/m³ en 2017 contre 13 €/m³ en 2016.

La remontée des cours de la pâte à papier observée en 2017 (+12 %), la progression de la fabrication et consommation de panneaux de bois liés au marché de la construction, ainsi que celle des granulés de bois ou pellets, n'ont pas encore eu d'incidence sur les cours de la matière première.

L'année 2018 verra-t-elle un rebond des prix payés au producteur ? Ce d'autant plus que l'hiver 2017/2018, plus rigoureux que les précédents a permis d'écouler les stocks de bois énergie accumulés par les énergéticiens.

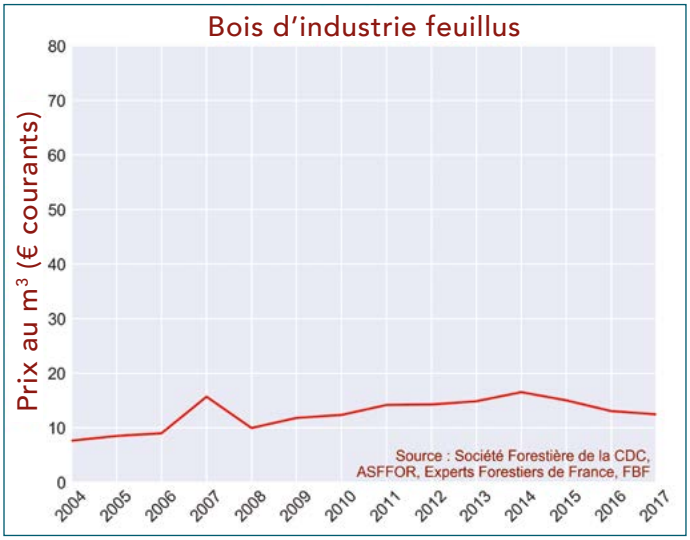

a. Chêne

Les dernières années se suivent et se ressemblent. Avec une nouvelle hausse de 13 % sensiblement équivalente aux 4 années précédentes, le prix moyen du chêne affiche 168 €/m³ (pour un volume unitaire moyen de 1,7 m³) contre 151 €/m³ en 2016. La hausse concerne toutes les catégories de volume et de qualité.

Cette évolution trouve ses origines dans la conjugaison de plusieurs facteurs :

- L'offre générale est tendanciellement en baisse au plan national créant des tensions sur les approvisionnements. Face à la forte demande, la forêt privée s'est mobilisée et a augmenté significativement sa récolte ces dernières années et en particulier les Experts Forestiers de France dont l'offre de chêne est passée à 250.000 m³ en moyenne par an en 2015, 2016 et 2017, contre 200.000 m³ en 2014,

- Une demande très forte sur tous les débouchés : parquets, menuiserie, charpente, traverses paysagères, merrain. Pour cette dernière utilisation, l'exportation de tonneaux a largement compensé la demande intérieure plus faible du fait des conséquences du gel qu'ont subi certains vignobles au printemps 2017,

- Des marchés actifs, tant en France qu'à l'export ; notamment les marchés allemand, suisse, asiatique et en particulier la Chine. Le marché anglais reste également actif, avec toutefois un léger tassement dans le secteur de la construction, reflétant les inquiétudes sur les conséquences du Brexit.

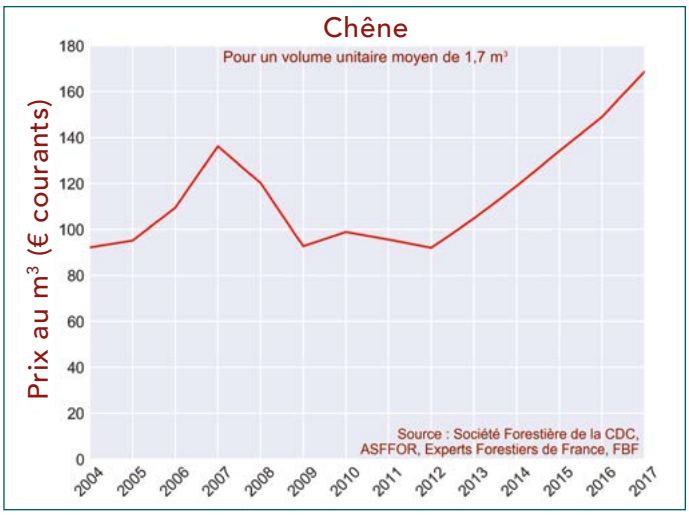

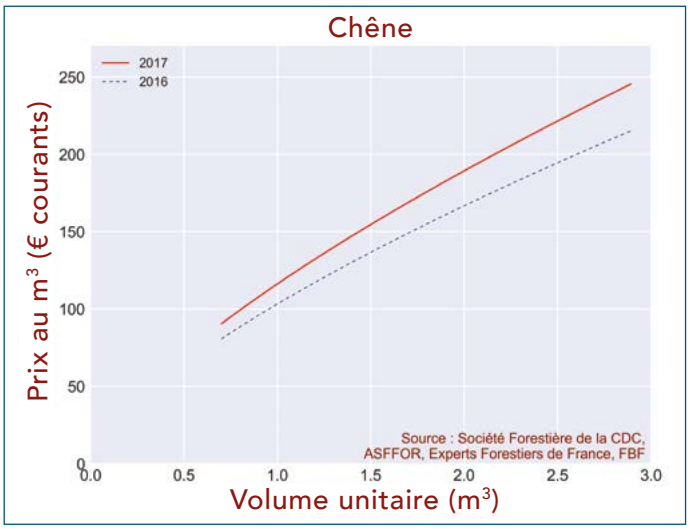

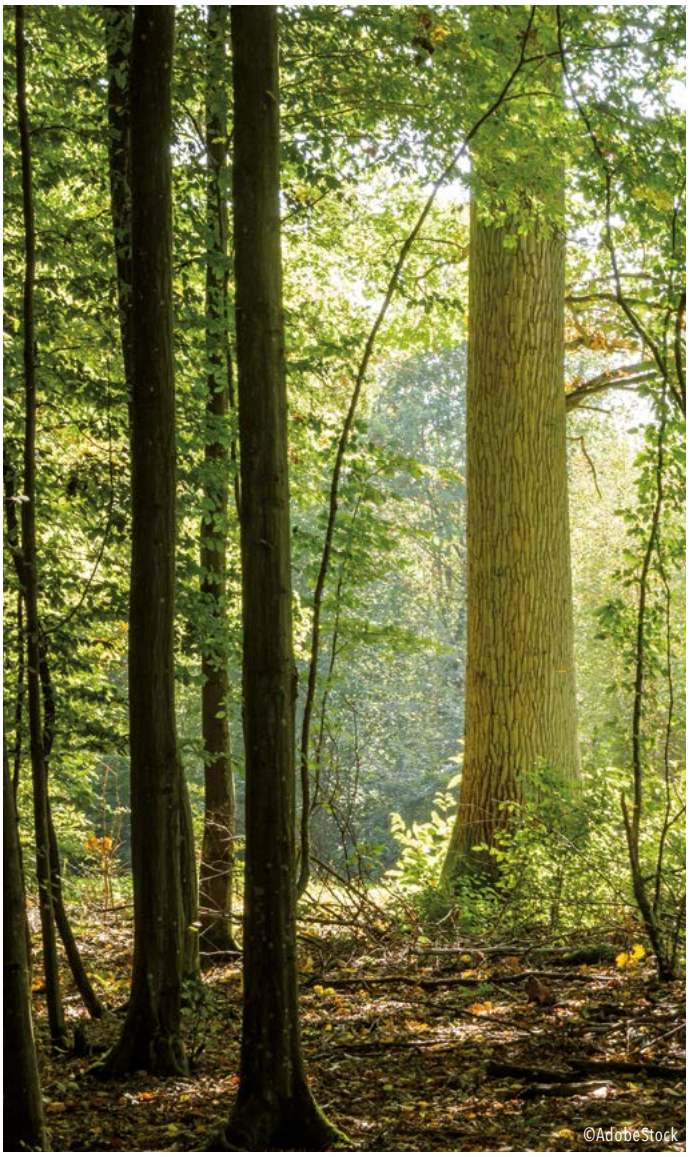

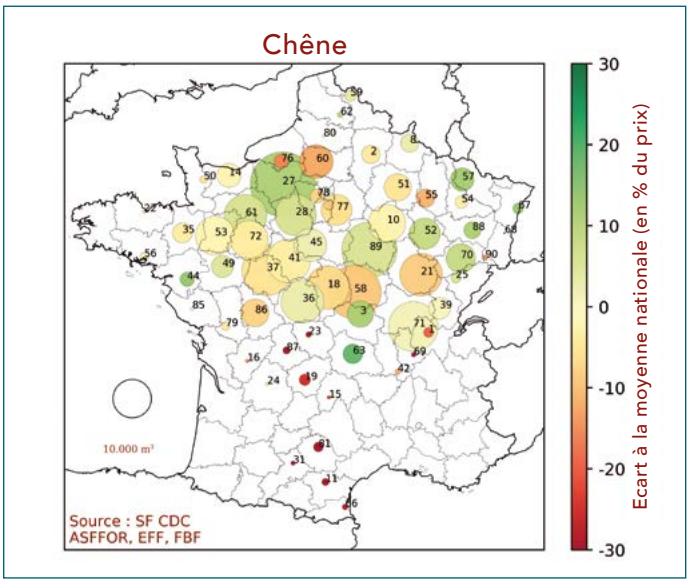

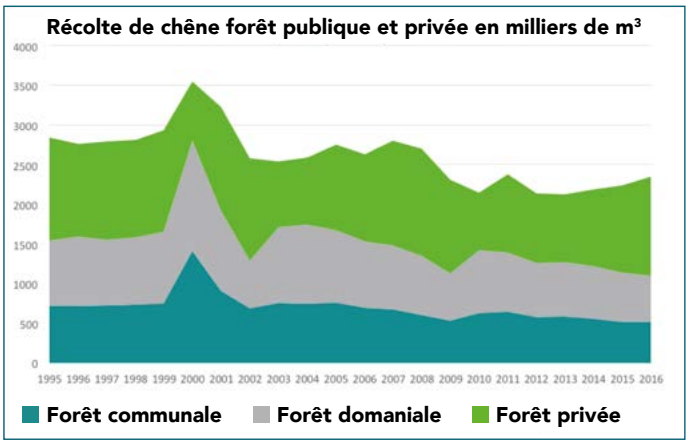

Source EAB-AGRESTE.

b. Hêtre

La baisse du prix moyen du hêtre pour l'année 2017 (-7,7 %) semble être la résultante de 2 phénomènes :

- Baisse sensible du prix des petits bois et des bois de qualité secondaire due à la baisse du prix de la trituration et du prix des bois à palette qui sont des débouchés importants pour ces catégories,

- Des prix fermes en légère hausse pour les gros bois d'œuvre de qualité.

Le nombre d'offres sur ces lots de qualité a sensiblement augmenté et les retraits sont rares, ce qui est le signe d'un certain regain pour le hêtre, soutenu par une bonne demande à l'export pour les bois sciés (Inde, Maghreb et également à nouveau Espagne).

La filière est particulièrement demandeuse de bois disponibles en dehors de la stricte période hivernale : les investissements en séchoirs permettent aux scieries un allongement de leur campagne de sciage.

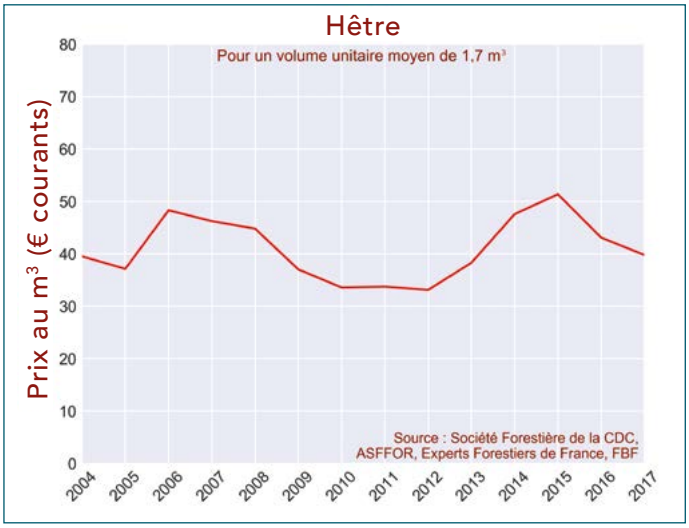

c. Douglas

Le prix du douglas poursuit la hausse (+ 6 %) entamée en 2016 et se rapproche de son niveau maximum des 15 dernières années, atteint en 2007.

Le prix moyen s'établit ainsi à 56 €/m³ en 2017 pour un arbre de 1,2 m³ de volume unitaire moyen, contre 53 €/m³ en 2016.

Cela s'explique en particulier par une appréciation des prix des bois de volume unitaire compris entre 1 m³ et 2,5 m³, particulièrement appréciés des transformateurs.
La disparité régionale reste de mise : l'écart de prix entre l'Est de la France et ceux d'Occitanie ou du sud du Massif Central peut dépasser 50%.

Les gros bois, de volume unitaire supérieur à 2,5 m³, souffrent toujours d'une moindre demande, tout particulièrement dans les régions les moins dynamiques.

© France Douglas / F. Morlaix

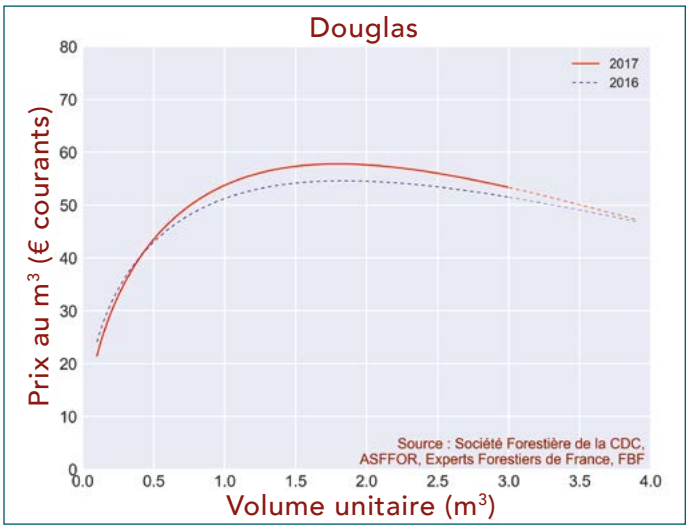

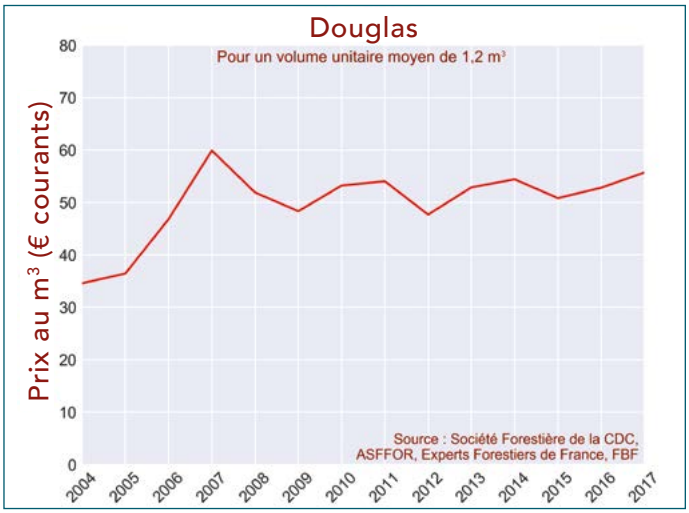

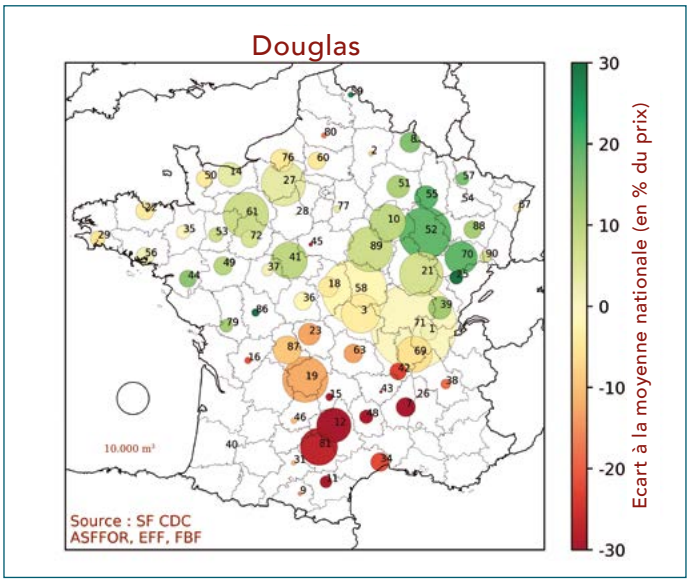

d. Epicea commun

La correction à la baisse du cours de l'epicea, faisant suite à un pic atteint en 2013, semble terminée : le prix se stabilise globalement depuis 2015. Ainsi, le prix moyen, pour un arbre de 0,9 m³ de volume unitaire moyen, n'a varié que d'1 €/m³ sur la période 2015-2017, pour s'établir à 47€/m³ en 2017.

La demande plus importante liée à la reprise du secteur de la construction peine pour l'instant à se traduire dans le prix moyen de vente des grumes. La baisse de la valorisation des connexes et le poids des investissements des scieries résineuses incitent les scieurs à rester prudents sur le poste des achats de matière première pour conserver leurs marges.

Par ailleurs, pour des raisons similaires, il existe les mêmes disparités régionales de prix que celles observées pour le marché du douglas (voir carte).

© Frédéric MOUTIER

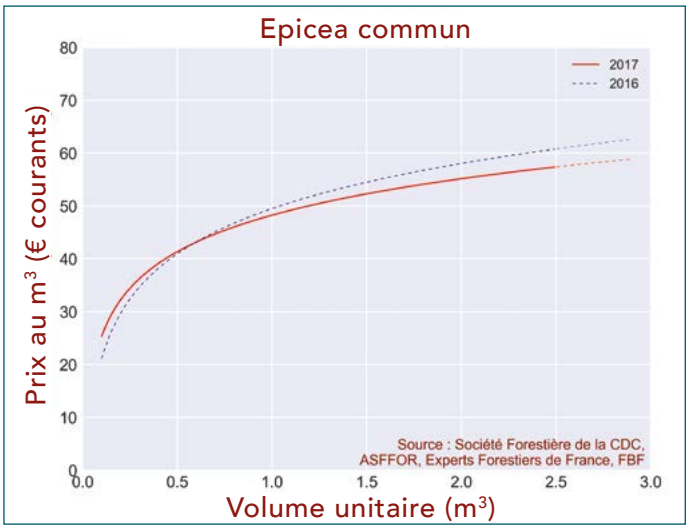

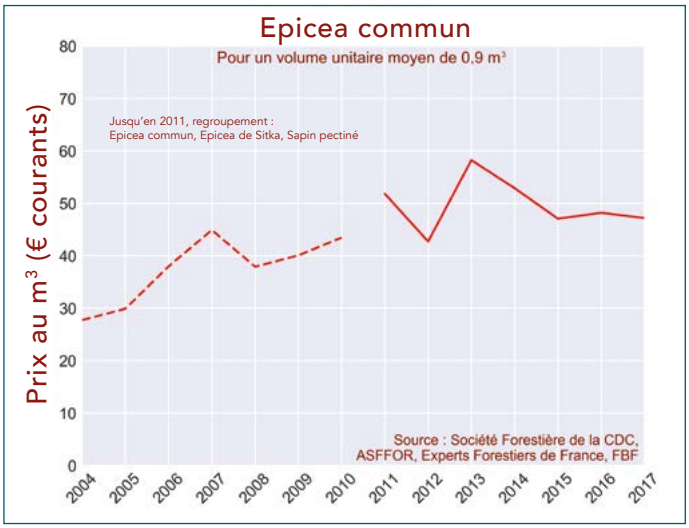

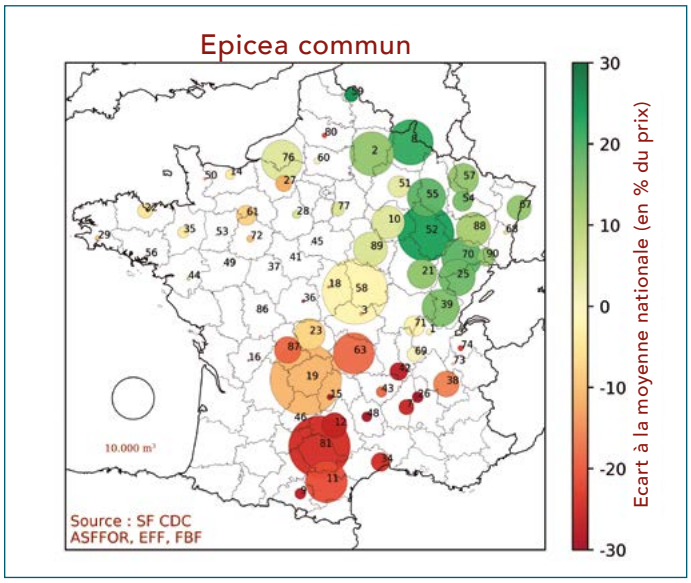

e. Epicea de Sitka

Cette essence, dont une part significative est exportée en Asie, se stabilise depuis 2015, après une baisse sensible constatée entre 2014 et 2015.

Le prix moyen du m³ s'établit à 41 € en 2017, soit le même prix qu'en 2015. Il se maintient au-dessus des niveaux observés en 2012, première année de référence. Il est à noter qu'aucune "prime" n'existe pour les gros bois d'epicea de Sitka : le prix maximum est atteint dès que les arbres affichent un volume unitaire de 1 m³.

Il faut retenir la forte disparité régionale existant entre le quart nord-ouest (Bretagne en particulier) et le sud (Limousin et massif de la Montagne Noire), avec des écarts de 20 % à 30 % en faveur des bois septentrionaux.

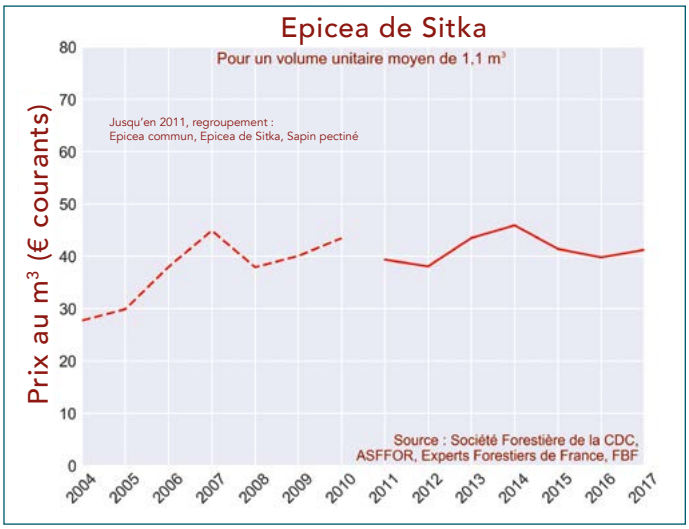

© Frédéric MOUTIER

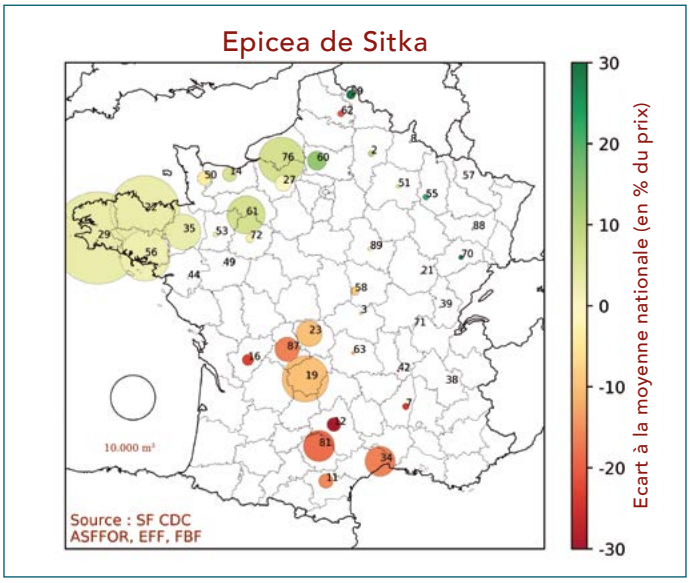

f. Pin maritime

Après deux légères baisses en 2015 et 2016, le prix du pin maritime connaît une forte hausse (+9 %), entraînée par celle de toutes les catégories de bois. Le prix moyen s'établit à 36 €/m³ en 2017 pour un arbre de 1,25 m³ de volume unitaire moyen, contre 33 €/m³ en 2016. Il rejoint ainsi son plus haut niveau depuis 15 ans, atteint en 2014.

Le prix du pin maritime est fortement lié à l'évolution du marché dans le sud-ouest, région majeure de production. La forte demande, conjuguée à la pénurie de matière suite aux deux tempêtes de 1999 et 2009, explique une grande partie de cette hausse.

La carte régionale des prix montre clairement que le marché du pin maritime est en fait composé de deux segments distincts : le sud-ouest, où les prix sont les plus élevés et le centre-ouest de la France, où les prix sont plus faibles. Cette dichotomie s'explique par l'importance du massif landais et par la présence de nombreuses industries de transformation dans le sud-ouest.

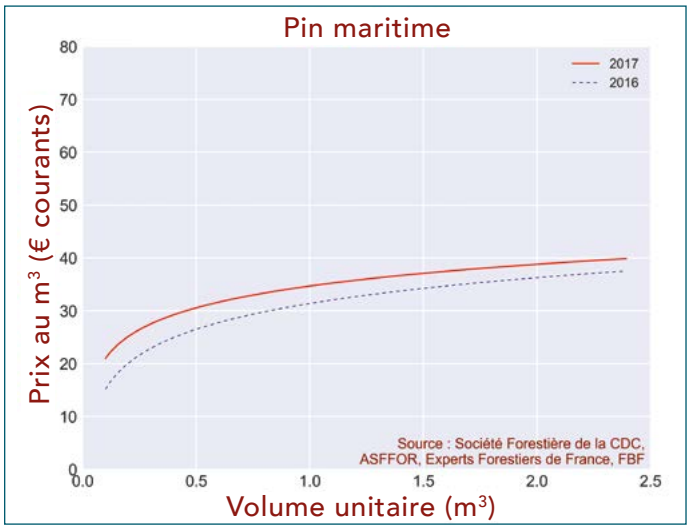

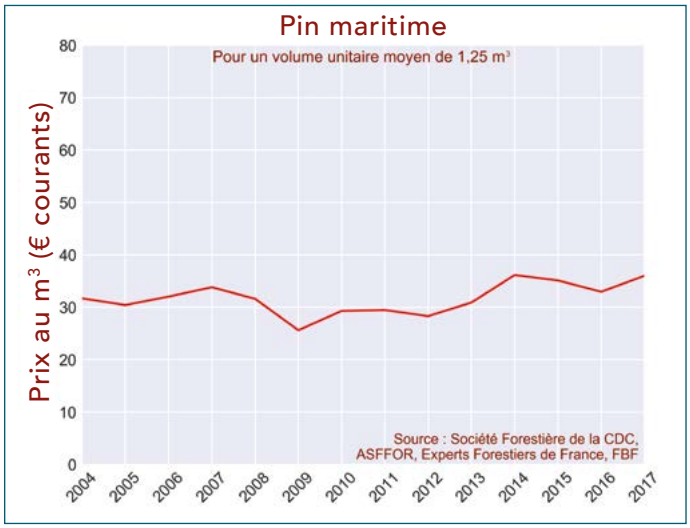

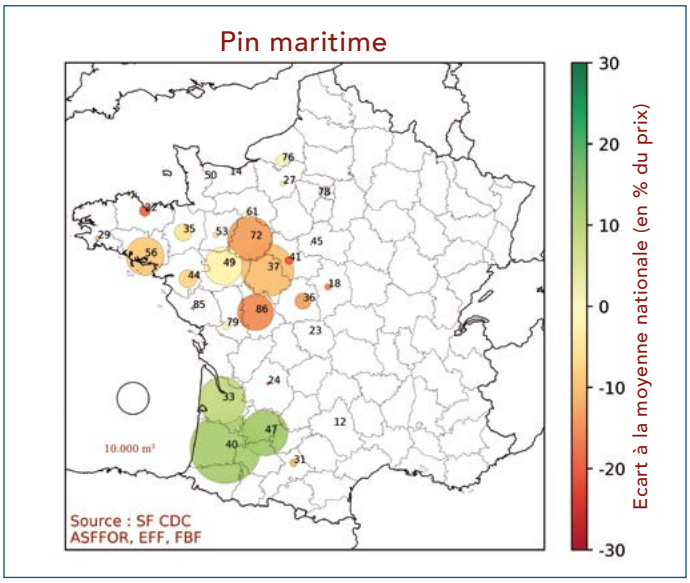

g. Pin laricio

Le prix du bois de pin laricio baisse très légèrement en 2017 : il s'agit d'une stabilisation du cours après l'épisode exceptionnel de 2014 dû aux reports d'approvisionnement liés à la baisse de la ressource en pin maritime. Par ailleurs, la diminution constatée n'est pas répartie de manière équilibrée sur l'ensemble des volumes unitaires : le prix des petits bois (< à 0,5 m³) étant réellement stable.

A volume unitaire comparable, le pin laricio reste mieux valorisé que le pin sylvestre, du fait notamment de ses qualités intrinsèques supérieures (meilleure rectitude, accroissements plus fins…). Son cours est en revanche passé en dessous de celui du pin maritime, dont l'indice connaît un bond significatif en 2017.

Le pin laricio de 0,4 m³ (médiane des ventes) enregistre une baisse de 3% entre 2016 et 2017 et passe de 29 €/m³ à 28 €/m³. A l'exception des pics de 2014 et de 2007, le cours se maintient au-dessus des niveaux observés depuis 2004.
Il faut enfin noter des écarts importants entre les bois du massif de la Montagne Noire et ceux de Normandie ou de l'Yonne par exemple, valorisés 30 à 40% plus chers que les premiers.

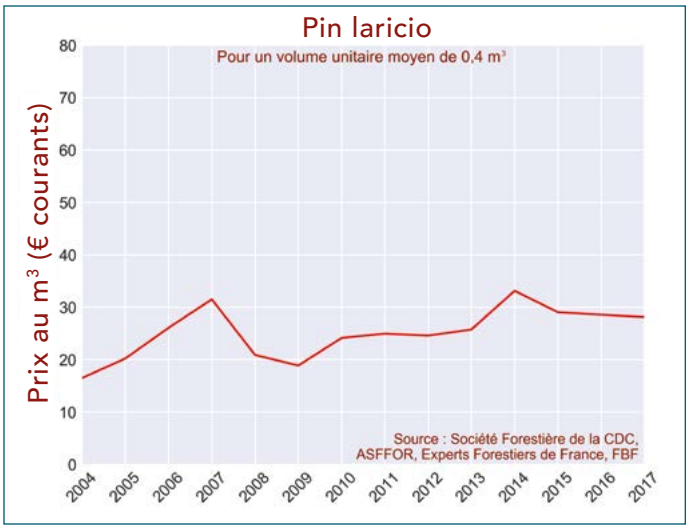

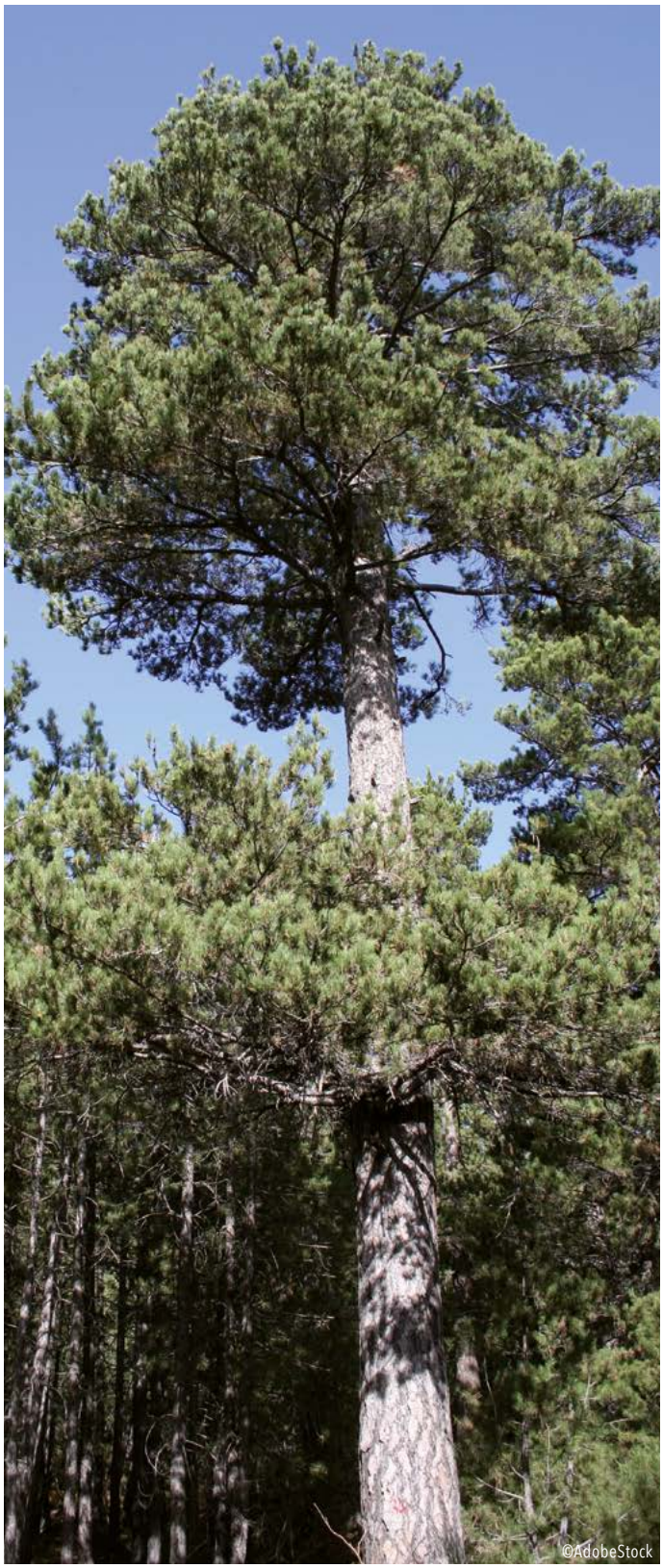

h. Pin sylvestre

Le prix du bois de pin sylvestre connaît une baisse significative en 2017, retrouvant son cours moyen de la période 2009-2013, après l'épisode exceptionnel de 2014.

La baisse concerne en particulier les bois de faible volume unitaire : - 30 % pour un arbre moyen de 0,25 m³, - 20 % pour un arbre moyen de 0,5 m³. Pour les arbres dont le volume est compris entre 1 m³ et 1,5 m³, le prix est relativement stable. Au-delà d'1,5 m³, les valeurs peuvent ne pas se maintenir.

Le pin sylvestre de 0,8 m³ (médiane des ventes) enregistre une baisse importante entre 2016 et 2017 et passe de 28 €/m³ à 24 €/m³.

Il faut noter que le pin sylvestre est une essence résineuse bien représentée sur le territoire national, avec des lots vendus dans près de 70 départements, ce qui entraîne de fortes disparités de prix, de l'ordre de 50 % entre les bois d'Auvergne-Rhône-Alpes et ceux du Grand-Est ou de Normandie par exemple, bien mieux vendus.

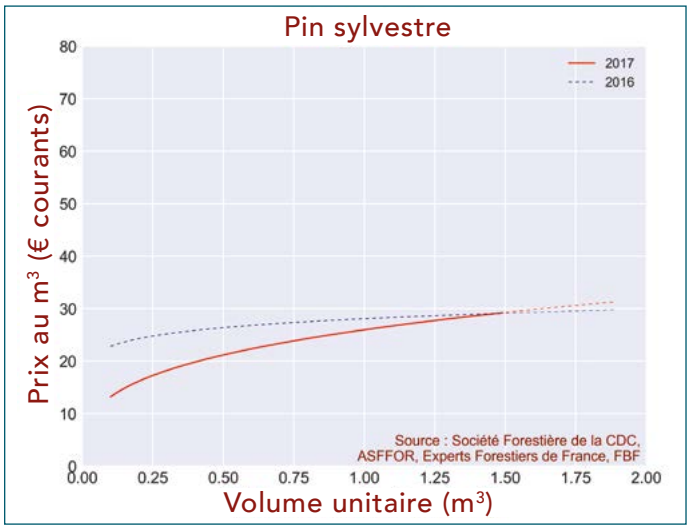

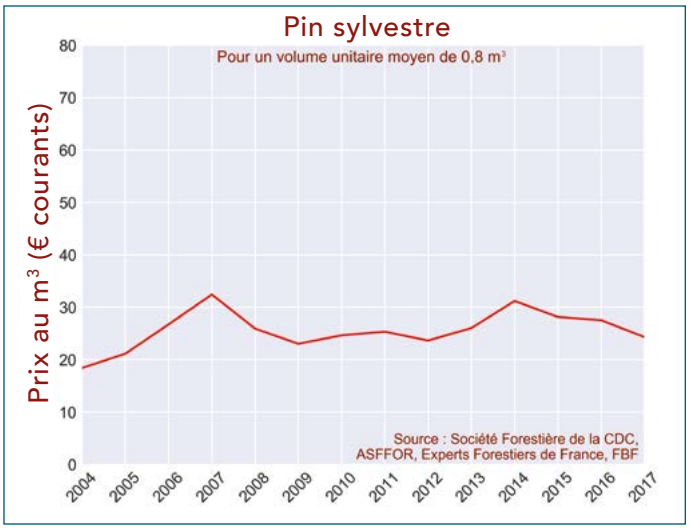

i. Peuplier

Après avoir connu son niveau le plus faible en 2015, le peuplier est l'essence qui enregistre la plus forte hausse en 2017 : + 16%. Cette hausse s'explique en particulier par la tension sur la ressource, du fait du manque de renouvellement des peupleraies.

Le prix moyen s'établit à 38 €/m³ en 2017 pour un arbre de 1,35 m³ de volume unitaire moyen, contre 33 €/m³ en 2016. Il retrouve ainsi son niveau des années 2007/2008, sans encore atteindre les prix du début des années 2000 (>40 €).

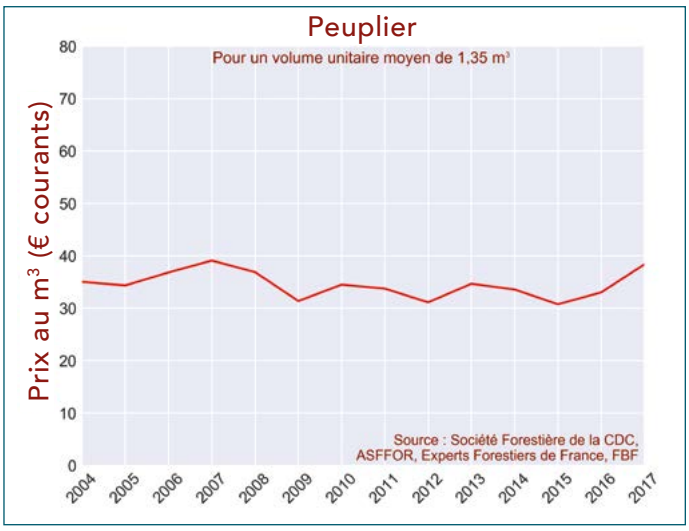

La carte régionale indique clairement que les prix les plus élevés sont obtenus :

- En Val de Loire et Bretagne, régions traditionnellement utilisatrices de cagettes pour le maraîchage et de bourriches pour les produits de la mer,
- En Franche-Comté, à proximité de l'Italie, qui reste très consommatrice de peuplier,
- A contrario, les régions plus éloignées de ces centres enregistrent des prix inférieurs de plus de 10% (Picardie, Champagne-Ardenne par exemple).

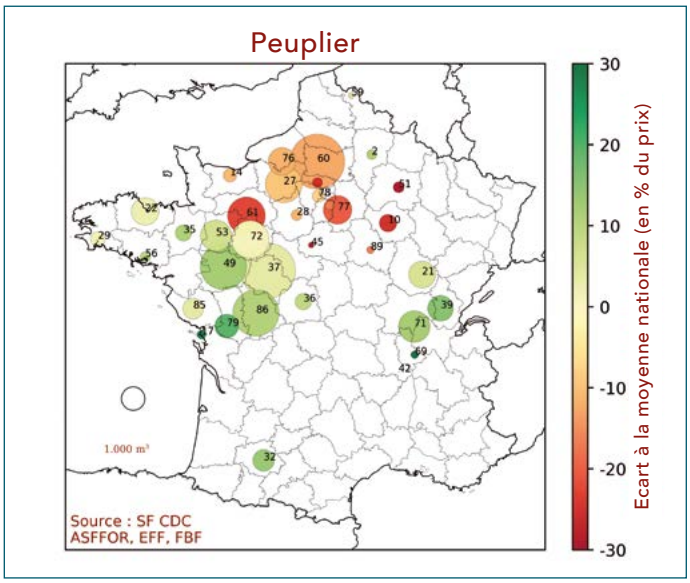

ANNEXE 1

La base de l'information traitée

a. Origine des données : la base EFF

Les experts forestiers membres de l'EFF organisent pour le compte de leurs mandants, dans le cadre de la gestion du patrimoine forestier de ceux-ci, la mise en marché de bois sous les formes de ventes groupées par appel à la concurrence auprès d'exploitants et de scieurs, sur l'ensemble du territoire.

A titre indicatif, ce sont de 50 à 55 ventes qui sont organisées chaque année sur le territoire national soit :

- 2 500 à 3 000 lots,
- 1 500 000 à 1 800 000 m^3 de bois d'œuvre feuillus et résineux,
- 270 000 à 300 000 m^3 de bois d'industrie et de bois énergie.

L'ensemble des données et des résultats de ces ventes est centralisé depuis 2001 dans une base qui comprend notamment la date, le lieu et le prix de vente. Chaque lot est ensuite détaillé en volume et en nombre de tiges pour un grand nombre d'essences comme le chêne, le hêtre, le châtaignier, le frêne, le peuplier, le merisier, le sapin pectiné, l'epicea commun, l'epicea de Sitka, le douglas, le pin laricio de Corse, le pin sylvestre, le pin maritime, etc. Les quelques données aberrantes sont éliminées.

b. Mode de calcul des prix

La grande majorité des lots de la base EFF sont des lots composites (77 %), c'est-à-dire constitués de plusieurs essences. Capturer l'information contenue dans des lots composites requiert un modèle qui estime la quote-part de chacune des essences dans le prix du lot.

Prix du lot = Prix essence 1 + Prix essence 2 + Prix essence 3…

Pour cela, chaque essence de la base fait l'objet d'un modèle de prix spécifique. Un modèle est une fonction du volume et du nombre de tiges de l'essence considérée. Le choix de la famille de fonction retenue (logarithme, polynôme, etc.) pour modéliser le prix d'une essence résulte d'une expertise métier confortée par simulation.

Prix du lot = F1 (Volume essence 1, Nombre de tiges essence 1)
+ F2 (Volume essence 2, Nombre de tiges essence 2)
+ F3 (Volume essence 3, Nombre de tiges essence 3)
+…

La minimisation de l'écart entre prix réel du lot et prix modélisé se fait de façon simultanée sur l'ensemble des lots et des essences de la base EFF, pour une année donnée. Cette opération est réalisée par résolution par programme d'un système comptant autant de fonctions que d'essences prises en compte dans le modèle.

Les indicateurs sont présentés au niveau national, France entière.

Depuis 2017, les résultats sont donnés corrigés des écarts régionaux. Pour cela nous calculons département par département l'écart à la moyenne nationale présenté sous forme de carte pour les principales essences. L'écart, généralement stable dans le temps, est évalué au moyen d'une moyenne glissante ; celui-ci est, suivant le sens de l'écart, ajouté ou soustrait au prix du lot. Par souci d'homogénéité, bien que les écarts soient faibles, toutes les séries historiques ont été recalculées selon la nouvelle méthode.

ANNEXE 2

Les partenaires de l'indicateur

a. L'interprofession nationale France Bois Forêt

L'interprofession nationale de la filière Forêt-Bois a été créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des forêts. Depuis, France Bois Forêt, aux côtés des professionnels de la filière, cofinance grâce à la Contribution Volontaire Obligatoire (CVO) des actions collectives de promotion, de progrès techniques, d'éducation à l'Environnement, de mise à disposition des données statistiques via l'Observatoire économique, de recherche et développement, en encourageant l'innovation et l'export de produits transformés.

Aujourd'hui, France Bois Forêt regroupe les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les entrepreneurs de travaux forestiers, les pépiniéristes, grainiers et reboiseurs, les professionnels de la première transformation et une partie de la seconde transformation du bois : scierie, rabotage, parquet massif et l'emballage en bois (caisses, palettes et emballages légers).

France Bois Forêt est le reflet d'une filière « responsable », qui gère durablement sa forêt, sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.

b. L'ASFFOR

L'ASFFOR, Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers, est une organisation professionnelle qui réunit les sociétés et groupements, à vocations agricole ou forestière, constituées par les établissements financiers, compagnies d'assurances et sociétés de gestion soit pour leur compte propre soit pour celui de leurs clients, particuliers et institutionnels.

Ces fonds, dès lors qu'ils collectent des capitaux en vue de les investir dans l'intérêt des investisseurs et conformément à une politique bien définie, répondent à la définition des fonds d'investissement alternatifs (FIA) et entrent dans le nouveau cadre juridique de la gestion d'actifs de juillet 2013. Ces dispositions offrent un environnement très protecteur pour les épargnants et une obligation d'information auquel l' « Indicateur du prix de vente des bois sur pied » participe.

c. Les Experts Forestiers de France

Les Experts Forestiers de France (EFF) regroupe 132 experts forestiers et 27 stagiaires qui travaillent de concert avec la Société des Experts Bois (SEB).

L'expert forestier assure la gestion indépendante de patrimoines forestiers, conduit des expertises, des ventes de bois, des audits et des évaluations, réalise des études sur la filière et les politiques forestières, et est mandaté en France et à l'étranger.

Les experts bois sont des interlocuteurs privilégiés du règlement des litiges - expertises sous seing privé et judiciaire. Leurs missions concernent également les études techniques et l'innovation, la formation, la certification, le conseil, l'audit et les bilans énergétiques. Ils interviennent en France et à l'étranger.

d. La Société Forestière de la Caisse des Dépôts

La Société Forestière est une des premières sociétés de services dédiées aux espaces forestiers en France. Elle gère 300 000 ha de forêts représentant une valeur d'actifs d'environ 2 milliards d'euros en combinant une triple expertise forestière, foncière et financière. Elle est gérante ou intervient dans la gérance de plus d'une centaine de groupements forestiers. A ce titre, elle est agréée par l'AMF pour la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs.

La Société Forestière est engagée dans une démarche de gestion durable des forêts de ses clients : ses procédures de gestion technique sont certifiées ISO 9001 et les forêts qu'elle gère sont éco-certifiées PEFC. La Société Forestière est un acteur important du marché des forêts en France. Elle intervient dans 20 % à 25 % des transactions portant sur des biens forestiers privés de plus de 100 ha, ce qui représente 90 000 ha de forêts achetées ou vendues depuis 2005 pour ses clients.

La Société Forestière commercialise chaque année 1,3 million de m^3 de bois pour le compte de ses clients. Elle le fait soit dans le cadre de ventes groupées d'experts, soit dans le cadre de contrats d'approvisionnement.

Étude réalisée par :

Interprofession nationale France Bois Forêt
Eric Toppan - Coordinateur de l'Observatoire Économique

Société Forestière de la CDC
Frédéric Moutier - Expert forestier – Adjoint au Directeur de la gestion technique et patrimoniale
Louis Ressaire - Ingénieur forestier – Responsable de l'unité d'appui opérationnel
Gaël Legros - Ingénieur forestier – Chargé de clientèle
Frantz Vichot - Actuaire - Responsable Ingénierie financière

Experts Forestiers de France
François Hauet - Expert forestier - Secrétaire général

ASFFOR
Michel Pitard - Expert forestier - Secrétaire

Conception-réalisation Croissanceimage
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement (PEFC)

© photos Frédéric Moutier, Mediathèque France Bois Régions, AdobeStock

NOTES

NOTES

INDICATEUR 2018

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

©Atlanbois

Société Forestière de la Caisse des Dépôts
8 bis rue de Châteaudun 75009 PARIS
forestiere-cdc.fr

ASFFOR
8 bis rue de Châteaudun 75009 PARIS
asffor-investisseurs.fr

Experts Forestiers de France
6-8 rue Chardin 75016 PARIS
foret-bois.com

France Bois Forêt
CAP 120, 120 avenue Ledru-Rollin 75011 PARIS
franceboisforet.fr